

ENQUÊTE SUR LE STATUT DE NIDIFICATION DU CORBEAU FREUX DANS LE GRAND EST EN 2018

Le Corbeau freux a fait l'objet d'enquêtes sur son statut nicheur dans chacune des trois régions géographiques du Grand Est.

En 2018, l'espèce a été choisie comme oiseau de l'année du Grand Est. L'enquête sera donc menée à cette échelle, avec des coordinateurs pour chacune des trois régions.

Coordinateurs par région géographique

- Champagne-Ardenne :
Valérie MICHEL (valoccey@orange.fr) pour l'Aube, la Haute-Marne et la Marne,
Claude PARENT (claudes.parent1@libertysurf.fr) pour les Ardennes
- Lorraine :
Nicolas Hoffmann (nicolas.hoffmann@lpo.fr)
- Alsace :
Christian Dronneau (dronneau@club-internet.fr ; 06 12 83 44 62)

Modalités de l'enquête en Champagne-Ardenne

La Champagne-Ardenne est divisée en secteurs, avec si possible un volontaire pour chacun d'eux. **Il est demandé à tout volontaire supplémentaire de se signaler auprès du coordinateur de son secteur de prospection.**

Données à recueillir

Le nombre de couples nicheurs correspond au nombre de nids recensé dans chaque colonie. Pour les grandes colonies, inutile de faire la part entre les nids occupés et ceux qui ne le sont pas (très marginaux quand les colonies sont actives) : vous feriez plus d'erreurs en tentant de faire cet exercice qu'en comptant tous les nids sans distinguer.

En option :

Pour les observateurs qui en ont la capacité, préciser les essences qui hébergent la colonie et noter le détail du nombre de nids par arbre (1 platane 15 nids, 1 platane 12 nids, 1 peuplier hybride 6 nids, etc. ; si cela représente trop de travail, dans le cas des très grandes colonies par exemple, globaliser et dire par exemple : colonie de 50 nids sur 10 peupliers et 2 frênes).

Période de comptage

Aussi tard que possible avant la pousse des feuilles au printemps, de façon à ce que la majorité des couples soient installés lors des opérations de comptage.

En général, la période la plus appropriée est la première quinzaine d'avril, avec cependant des fluctuations annuelles importantes selon la température et l'ensoleillement (notamment pour les colonies installées sur peupliers, cette essence débarrassant rapidement ses feuilles dès que surviennent des journées chaudes et ensoleillées).

Afin que les résultats soient comparables d'un bout à l'autre de la région, **le créneau de dates retenu est du 1^{er} au 16 avril**, avec comme week-end préconisé celui **des 7 et 8 avril**.

Si des colonies n'ont pas pu être recensées avant le 16 avril, elles pourront encore l'être dans la semaine qui suit à condition que l'état de la végétation le permette, mais pas au-delà.

Prospections

Mettre à profit le mois de mars pour repérer les colonies actives (contrôle de la réoccupation des colonies des années précédentes et recherche de nouvelles). Tant qu'il n'y a pas de feuilles aux arbres, le repérage des colonies est facile. Un quadrillage des principales routes en voiture doit normalement permettre de toutes les repérer : il suffit de faire l'effort de programmer les sorties de prospection nécessaires, y compris en zone urbanisée bien sûr, jusqu'au cœur des villes et villages. A noter que les 4 fortes tempêtes qui se sont succédées cet hiver, en décembre et janvier, ont fait tomber de très nombreux nids dans les colonies de l'an dernier. Ce qui fait qu'à la fin du mois de février, il n'y avait plus aucun nid visible dans certaines d'entre elles et plus qu'un très petit nombre dans d'autres.

Méthode de comptage

Compter tous les nids présents dans une colonie sans se préoccuper de savoir s'ils sont occupés ou non (sauf lorsque la taille de la colonie est si petite que cela rend l'exercice facile). Dans les grandes colonies, la meilleure méthode consiste à compter les nids arbre par arbre (dans le but de ne pas perdre ses repères) et à se déplacer au fur et à mesure (un schéma est souvent très utile). Prendre un peu de recul, mais pas trop de façon à éviter que les branches ne cachent certains nids, afin d'avoir une meilleure visibilité, en particulier dans le cas des accumulations de nids hautes d'1 m et plus. Attention aussi à ne pas compter les éventuels nids de Pigeons ramiers généralement beaucoup plus sombres et situés moins hauts dans les arbres. Profitez de ce recensement exhaustif pour préciser la présence ou non du Choucas (ses cris sont facilement audibles si l'on ne se trouve pas trop loin de la colonie).

Présentation des résultats :

Effectuer la saisie dans *Faune Champagne Ardenne*, en respectant les consignes suivantes :

- **pointer l'emplacement précis des colonies (ne pas se contenter du lieu-dit)** ; est considéré comme colonie, un groupe compact de nids et ses satellites fonctionnels directs peu éloignés ; si vous contrôlez plusieurs fois la même colonie : veiller à localiser la colonie toujours au même endroit (s'assurer que le rattachement se fait toujours sur le même lieu-dit)
- pour le nombre total d'individus : ce nombre n'est pas l'information qui est recherchée et il n'est pas nécessaire de perdre du temps à essayer de le déterminer avec précision, c'est pratiquement impossible sauf à y consacrer beaucoup de temps ; un chiffre théorique arbitraire n'a pas plus d'intérêt.
- code de nidification : 10 et plus aux dates de recensement préconisées. Le module « colonie » s'affiche pour ces niveaux de code.
- champ remarque : Pour les colonies urbaines, préciser le nom de la rue, de la place ou tout autre repérage géographique utile, afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté d'interprétation ;
- module colonie : **renseigner les trois champs (Nombre de couples, Nombre total de nids, Nombre total de nids occupés par l'espèce) avec la même valeur**, celle correspondant au nombre de nids que vous avez comptés. Sauf si vous avez affaire à une petite colonie et que vous avez pu faire de façon certaine le distinguo entre nids occupés et non occupés. Ou encore, dans le cas d'une grande colonie en cours d'abandon et où il ne reste que quelques nids encore occupés.

Christian Dronneau
Equipe Champagne Ardenne
Mars 2018